

## La redevance pour pollutions diffuses

# Phyt'eau

Le nouveau texte de loi concernant les substances actives soumises à la redevance 2009 pour les pollutions diffuses est paru au journal officiel du 25 novembre 2008.

Agricommand vous informe de la mise en place du service **Phyt'eau 2009** disponible dès que les nouveaux taux de redevance seront connus.

Ce service vous permettra de télécharger un fichier comportant les informations suivantes:

- Typologie de calcul
- EAN13
- Nombre de substances actives sur l'étiquette du produit
- AMM
- Nom commercial du produit
- Typologie de conditionnement
- Dosage du produit conditionné
- Etalon de dosage
- CAS de la substance
- Nom de la substance active
- Dosage de la substance active
- Etalon dosage substance active
- Code dangerosité de la substance active
- Concentration de substance active dans le produit
- Taux de la redevance applicable pour l'agence Adour-Garonne
- Montant de la redevance pour l'agence Adour-Garonne
- Taux de la redevance applicable pour l'agence Artois-Picardie
- Montant de la redevance pour l'agence Artois-Picardie
- Taux de la redevance applicable pour l'agence Loire-Bretagne
- Montant de la redevance applicable pour l'agence Loire-Bretagne
- Taux de la redevance applicable pour l'agence Rhin-Meuse
- Montant de la redevance applicable pour l'agence Rhin-Meuse
- Taux de la redevance applicable pour l'agence Rhône-Méditerranée-Corse
- Montant de la redevance applicable pour l'agence Rhône-Méditerranée-Corse
- Taux de la redevance applicable pour l'agence Seine-Normandie
- Montant de la redevance applicable pour l'agence Seine-Normandie

Renseignez vous pour télécharger toutes les informations utiles et justes, ce service intègre les mises à jour avec la cadence que vous décidez et facilitera réellement le travail de plusieurs services mobilisé pour la RPD.

Nos fichiers étant utilisés par le **MEEDDAT\***, **ceci vous assure une totale concordance des données.**

Phyt'eau est un **service complet** qui concerne tous les produits commercialisés soumis à la redevance.

Pour en savoir plus:

- écrivez nous à l'adresse suivante : [phyteau@agricommand.fr](mailto:phyteau@agricommand.fr)
- téléphonez au 04 91 79 09 30

\* MEEDDAT: Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire

